

Appel de l'ONU / Pour l'abolition des traitements forcés en psychiatrie

Dignity must prevail

Un appel pour stopper les traitements psychiatriques forcés, Journée internationale de la santé mentale, ONU, par Catalina Devandas-Aguilar (Costa Rica) et Dainius Pūras (Lituanie), octobre 2015, 1 page

Les rapporteurs spéciaux des Nations Unies pour les droits des personnes en situation de handicap ou en souffrance psychique ont publié un appel important à l'occasion de la Journée internationale de la santé mentale du 10 octobre.

Ils demandent aux gouvernements d'en finir avec les hospitalisations forcées et les traitements contraints dans les soins aux personnes avec trouble psychique, psychosocial ou développemental.

Ils rappellent que les personnes souffrant de troubles psychiques ou de handicap mental sont confrontées à la discrimination, la stigmatisation et la marginalisation. Les soins et les institutionnalisations forcées entament leurs droits humains et contreviennent gravement à la dignité humaine. Les traitements forcés devraient être considérés comme une torture. L'interdiction d'exercer les droits civiques devrait être abolie au plus tôt.

La communauté internationale devrait mettre un terme aux placements et aux traitements contraints. Il est urgent de respecter la dignité de chaque être humain, son autonomie et son droit à accepter ou refuser un traitement médical.

A l'occasion de la Journée internationale de la santé mentale, il importe d'élaborer de nouveaux modèles et pratiques médicales qui prennent en compte la dignité et l'intégrité des êtres humains.

Nous en appelons à tous les gouvernements et autorités pour qu'ils stoppent toute détention arbitraire, toute institutionnalisation forcée et toute médication imposée. L'autodétermination et les choix des personnes concernées doivent l'emporter en tout temps en assurant les services permettant cette autonomie.

Signalé à l'attention de REISO par Dr François Ferrero

[« Dignity must prevail »](#)